



LE HANGAR N° 64

COMPTE RENDU DE LA RDSL DU 02 AVRIL 2019

Délégués CGT : Alain Gendron, Thierry Contoux.

Les organisations syndicales étaient convoqués à une RDSL le 02 avril 2019 (Réunion sur le Dialogue Social à Local):

Nous avons abordé les points suivants :

REGIMES DE TRAVAIL :

EQUIPES DU MATIN :

La direction nous a proposé deux scénarios avec le placement des 3 mns en plus en fin de vacation soit 05h27 / 13H03 et le paiement des heures supplémentaires soit au bout de 20 semaines soit au bout de 5 semaines. La CGT en débattrà avec le personnel lors des HIS du mois d'avril et des votes auront lieu pour déterminer chaque choix majoritaire.

Proposition 1: sans changement mais avec majoration des Heures Excédentaires au bout de 20 semaines

Cycle	Jours
Vacations	Début
	Fin
	Durée
N° 1	
N° 2	
N° 3	
N° 4	
N° 5	
N° 6	
N° 7	
N° 8	
N° 9	
N° 10	
N° 11	
N° 12	
N° 13	
N° 14	
N° 15	
N° 16	
N° 17	
N° 18	
N° 19	
DU 2 AVRIL 2019	

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
05:27	05:27	05:27	05:27	05:27	05:27
13:03	13:03	13:03	13:03	13:03	13:03
7h36	7h36	7h36	7h36	7h36	7h36
1	1		1	1	1
0	0	1	1	1	1
0	1	1	1	1	
1	1	1		1	1
0	1	1	1	1	
1	0	1	1	1	1
0	1	1	1	1	1
0	1	1	1	1	
1	1	1	1	1	
1	1	1	1		
1	1	1	1	1	
0	1	1	1	1	1
0	1	1	1	1	
1	1	1	1	1	
1	1	1		1	1
0	1	1	1	1	1
0	1	1	1	1	
1	1	1	1	1	
1	1	1	1	1	

Proposition 2 : avec majoration des heures supplémentaires au bout de 5 semaines

Cycle	Jours
Vacations	Début
	Fin
	Durée
N° 1	
N° 2	
N° 3	
N° 4	
N° 5	
N° 6	
N° 7	
N° 8	
N° 9	
N° 10	
N° 11	
N° 12	
N° 13	
N° 14	
N° 15	
N° 16	
N° 17	
N° 18	
N° 19	
N° 20	

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
05:27	05:27	05:27	05:27	05:27	05:27
13:03	13:03	13:03	13:03	13:03	13:03
7h36	7h36	7h36	7h36	7h36	7h36
1	1		1	1	1
0	1	1	1	1	1
0	1	1	1	1	
1	1	1		1	1
0	1	1	1	1	
0	1	1	1	1	
1	0	1	1	1	1
0	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	
1	1		1	1	1
0	1	1	1	1	
0	1	1	1	1	
1	1	1	1	1	
1	1	1	1	1	
0	0	1	1	1	1
0	1	1	1	1	
1	1	1	1	1	
1	1	1	1	1	

CEDEX 9 : Avec ou sans accord les horaires seront les mêmes soient : 05H00/ 12H00.

EQUIPE MIXTE : A priori pas de changement sauf le samedi (5h27/12H27). Concernant l'éventualité d'une création d'équipe en 07h00/15H00, cela est passée aux oubliettes. **La CGT a réaffirmé qu'elle n'était pas contre la création de ce nouvel horaire tout en maintenant également les horaires actuels.**

S3C ET COLLECTEURS : Les cycles et les horaires ne changent pas. **La période de paiement de majoration des heures excédentaires peut être réduite à 8 semaines au lieu de 24.**

EQUIPES D APRES MIDI :

13h00 / 21H00 : Pas de changement sur les cycles et les horaires. Au volontariat (4 personnes) un nouveau cycle est créé avec l'inversion du travail entre un mercredi de repos en moins et un vendredi de repos en plus.

Cycle	Jours
Vacations	Début
	Fin
	Durée
N° 1	
N° 2	
N° 3	
N° 4	
N° 5	
N° 6	
N° 7	
N° 8	
N° 9	

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
13:01	13:01	13:01	13:01	13:01	13:01
20:58	20:58	20:58	20:58	20:58	19:58
7h57	7h57	7h57	7h57	7h57	6h57
1		1	1	1	1
1		1	1	1	
	1	1	1	1	
1	1	1		1	1
1	1	1			
1	1	1		1	
1	1		1	1	1
1	1	1	1		
1	1	1	1	1	

15h 00 / 22h00 : les cycles restent identiques mais les horaires ont 6 mns de plus soit 15h00 / 22H00 du lundi au vendredi et 13h00 / 20H00 le samedi.

LA NUIT :

Les horaires de la NUIT 1 changent légèrement mais la quotité horaire reste à 8h10. Certains repos de cycle sont ajustés afin de rééquilibrer les équipes. **Par contre, ce qui coince, c'est la création de deux nouveaux horaires.** Un de 21h00 à 5h00 et un autre de 22h00 à 06h00. Les départs de la NUIT 1 ne seraient plus remplacés sur l'horaire de 08h10 mais uniquement sur un horaire à 8h00 par nuit. Des vacances plus courtes engendrent obligatoirement des nuits supplémentaires et de la fatigue et de la pénibilité supplémentaire. **La CGT ne peut accepter cette diminution d'horaire et continuera d'intervenir avec force pour que tous les horaires soient à 8h10.** Mais, sans l'appui et la mobilisation du personnel, cela sera plus compliqué...

La CGT a également rappelé que le scénario N° 3 établi pour les futures recrues, avec une amplitude de 8h00, rappelait étrangement celui mis en place pour la suppression des 2 nuits sur 4. La CGT ne peut consigner ce cycle et se voir reproché ultérieurement la mort des nuits à 8h10 (déjà loin des attentes des agents de productions). **La CGT prendra ses responsabilités en commun accord avec le personnel.**

Voici les propositions de la boite :

NUIT1 :

Cycle	Jours
Vacations	Début
	Fin
	Durée
N° 1	
N° 2	
N° 3	
N° 4	
N° 5	
N° 6	
N° 7	
N° 8	
N° 9	
N° 10	
N° 11	
N° 12	
N° 13	
N° 14	
N° 15	

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Samedi	dimanche
22:00	22:00	22:00	22:00	22:00		22:10
06:10	06:10	06:10	06:10	06:10		06:15
8h10	8h10	8h10	8h10	8h10		9h55
0	1	1	1	0		0
1	1	0	1	1		1
0	0	1	1	1		0
1	1	1	0	0		1
0	1	0	1	1		0
1	1	0	1	1		1
0	0	1	1	1		0
1	1	1	0	0		1
1	0	1	1	1		0
0	1	1	0	0		1
1	0	1	1	1		0
1	1	1	0	0		1

NUIT 2 :

Cycle	Jours
Vacations	Début
	Fin
	Durée
N° 1	
N° 2	
N° 3	
N° 4	
N° 5	
N° 6	
N° 7	
N° 8	

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Samedi	dimanche
21:00	21:00	21:00	21:00	21:00		22:00
05:00	05:00	05:00	05:00	05:00		06:00
8h00	8h00	8h00	8h00	8h00		10h00
0	1	1	1	0		0
1	1	0	1	1		1
0	0	1	1	1		0
1	1	1	0	0		1
1	0	1	1	1		0
1	1	0	1	1		1
0	0	1	1	1		0
1	1	1	0	0		1

NUIT 3 :

Cycle	Jours
Vacations	Début
	Fin
	Durée
N° 1	
N° 2	
N° 3	
N° 4	
N° 5	
N° 6	
N° 7	
N° 8	

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Samedi	dimanche
22:00	22:00	22:00	22:00	22:00		22:00
06:00	06:00	06:00	06:00	06:00		06:00
8h00	8h00	8h00	8h00	8h00		10h00
0	1	1	1	0		0
1	1	0	1	1		1
0	0	1	1	1		0
1	1	1	0	0		1
1	0	1	1	1		0
1	1	0	1	1		1
0	0	1	1	1		0
1	1	1	0	0		1

Les plates formes Multi Flux :

Les ouvertures des deux plates formes sont prévues le 24 septembre 2019. Les déchargements CP colis et encombrants auront lieu soit à la PIC, soit aux plates formes selon les localisations des PDC. La gestion du matériel vide sera faite par ces plates formes.

Bon, on se rend compte qu'à priori rien n'est vraiment calé. **Par contre quel impact au niveau de l'emploi ? Pour l'instant aucune réponse ! Il est clair, qu'avec l'ouverture de ces plates formes, le séquençage d'activité risque également de changer, notamment pour les ilots logistiques. Il faudra être extrêmement vigilant sur les enchaînements qui ne devront pas entraîner plus de pénibilité...**

La CGT vous fera un compte rendu détaillé de cette plénière lors des HIS du mois d'avril qui auront lieu les :

Matin : 23 et 24 avril

Après midi : 29 avril

PPDC : 23 avril

Nuit : 23 et 24 avril

CTED : 12 et 19 avril

N'oublions pas, que des décisions seront prises lors de ces HIS. La CGT suivra les orientations que souhaite le personnel. Nous rappelons que chaque agent a le droit de participer à une HIS. Donc venez nombreux...

